



Communiqué de presse  
Paris le 21 décembre 2021

## Réforme du courtage : bienvenue à ENDYA, l'association d'autorégulation de PLANÈTE CSCA, de l'APIC et du GCAB

**ENDYA, l'association professionnelle commune à PLANETE CSCA, l'APIC et au GCAB franchit une étape significative : la structure a déposé son dossier d'agrément auprès de l'ACPR.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du courtage d'assurances et d'opérations de banque au 1er avril 2022, nos trois organisations professionnelles ont opté pour la création d'une association commune indépendante, pour remplir les missions dévolues à l'autorégulation, fédérant ainsi l'ensemble des typologies du courtage pour agir aux côtés des professionnels.

Son identité ne laisse rien au hasard : ENDYA est la combinaison de EN pour Ensemble, DY pour Dynamique et A pour Accompagnement, et ce nom évoque également la racine grecque du mot Intermédiaire, Endia.

Le retour de l'agrément de l'ACPR est attendu d'ici fin mars 2022. Début janvier, ENDYA communiquera des informations pratiques pour que les professionnels puissent y adhérer : sa gouvernance, son offre de services et ses tarifs.

Les 40.000 professionnels entrant dans le champ de la réforme pourront, en toute simplicité et fluidité, préadhérer via un simple formulaire en ligne. ENDYA rappelle que la réforme concerne les nouveaux professionnels dès le 1<sup>er</sup> avril 2022, et les professionnels déjà établis fin 2022.

PLANETE CSCA, l'APIC et le GCAB seront présents dès début janvier pour accompagner le marché dans le déploiement de cette évolution réglementaire. Parmi les premiers temps forts, une prise de parole des fondateurs via une interview vidéo permettra de répondre aux nombreuses questions que les intermédiaires se posent, à partir du 10 janvier.

**Bertrand de Surmont, Président de PLANÈTE CSCA :** « *Le nom de notre structure commune, ENDYA, reflète l'état d'esprit qui nous anime : réunir toutes les compétences requises par la réforme au sein d'une même structure, dont la vocation est d'être utile à ses adhérents.* »

**Bruno Rouleau, Président de l'APIC :** « *Notre association s'adresse à un public large, sans barrière à l'entrée. Cette approche nous permet de mutualiser les compétences mais aussi les coûts, car le montant de l'adhésion reste un sujet de préoccupation, notamment pour les nombreux indépendants.* »

**Julien Fillaud, Président du GCAB :** « *La création de cette structure commune, en mode agile, est la preuve qu'en alliant nos forces, nous pouvons aller plus loin. Je suis confiant pour notre association : son indépendance et sa proposition de valeur convaincront rapidement les professionnels de nous rejoindre.* »

## **A propos de PLANETE CSCA**

PLANETE CSCA est le seul syndicat représentatif du courtage d'assurances en France. Avec plus de 2 400 adhérents représentant les trois quarts du chiffre d'affaires, PLANETE CSCA s'appuie sur ses 9 collèges régionaux et de proximité et ses 6 collèges catégoriels pour fédérer toutes les typologies de cabinets de courtage en France.

*Pour en savoir plus : [www.planetecsca.fr](http://www.planetecsca.fr)*

### **Contact presse**

Céline MESLIER - [cmeslier@planetecsca.fr](mailto:cmeslier@planetecsca.fr) – 07 68 64 42 96

## **A propos de l'APIC**

Créée en 2010, l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits) a été fondée par les leaders historiques du courtage en crédits en France, CAFPI, Meilleurtaux.com, Empruntis.com et AB Courtage.

L'APIC réunit aujourd'hui toute la diversité des métiers d'IOBSP, grandes et petites enseignes, dans les domaines du crédit immobilier, du prêt à la consommation, du regroupement de crédit, du financement professionnel et de l'assurance emprunteur. Sept commissions (Banque, Assurance, Crédit Professionnel, Regroupement de crédits, Textes, Digital et Communication) composées d'IOBSP adhérents de l'APIC, participent aux travaux de l'association.

Elle représente, au travers de ses adhérents qu'elle accompagne dans la compréhension et l'application des nouvelles contraintes professionnelles, plus de 60 % du courtage en crédits en France.

Après avoir participé à la rédaction de la loi du 22 octobre 2010 réglementant le statut d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), l'APIC est devenu l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des autorités européennes et œuvre à garantir l'équilibre et la sécurité entre la relation commerciale avec les clients et leur protection en tant que consommateurs.

Les conditions d'accès de la profession, réglementées en France depuis 2013, et harmonisées au sein de l'Union Européenne depuis 2016, ont permis d'inscrire définitivement les métiers représentés par l'APIC dans le circuit de la distribution bancaire et de faire de ses acteurs les nouveaux « tiers de confiance » des emprunteurs.

### **Contact presse**

Agence GALIVEL - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

## **A propos du GCAB**

Le Groupement des Comparateurs en Assurance et Banque (GCAB) est une association professionnelle créée en 2015 qui fédère les acteurs digitaux de la comparaison de produits financiers, assurance, crédit, placements, comptes et services bancaires. Il est l'interlocuteur représentatif de la profession, tant vis-à-vis des autres acteurs de la banque et de l'assurance que des pouvoirs publics, et rassemble les leaders du secteur.

*Pour en savoir plus : [gcab-groupe.fr](http://gcab-groupe.fr)*

### **Contact presse**

Isaure MERCIER - [imercier@gcab-groupe.fr](mailto:imercier@gcab-groupe.fr) - 01 84 17 66 28